



ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC

Élections municipales 2025

4 demandes de l'industrie du génie-conseil québécois

Introduction

À l'approche des élections municipales, l'Association des firmes de génie-conseil du Québec (AFG) juge important de mettre en lumière plusieurs pistes d'amélioration afin de mieux accompagner les administrations municipales face aux défis croissants liés à leurs infrastructures.

D'entrée de jeu, mentionnons que nous sommes bien conscients de l'enjeu du financement, tributaire des programmes provinciaux et fédéraux. D'ailleurs, les villes pourront toujours compter sur notre appui dans le cadre de leurs revendications à cet égard. Par ailleurs, les besoins croissants en entretien, en modernisation et en adaptation des infrastructures aux réalités climatiques, démographiques et technologiques exigent des solutions à la fois novatrices et concertées.

L'AFG invite ainsi les décideurs municipaux à s'appuyer sur l'expertise technique et l'innovation pour assurer la durabilité, la résilience et la qualité de vie des collectivités. En adoptant une planification proactive et une gestion optimale des ressources, les municipalités seront mieux préparées à répondre efficacement aux enjeux présents et futurs, tout en maximisant la valeur des investissements publics. Dans cette perspective, ce document identifie quatre priorités majeures.

« Plus
d'ingénierie
et moins de
bureaucratie »

1. Développer des villes plus résilientes et durables

La multiplication et l'intensification des événements météorologiques extrêmes, autrefois perçus comme exceptionnels, imposent aujourd'hui aux villes du Québec de repenser leur approche face aux risques environnementaux. Entre autres, avec de fortes précipitations de plus en plus fréquentes, il est devenu impératif pour les municipalités de mettre en place des mesures préventives afin de limiter les dommages causés par les ruissellements, les débordements et les inondations.

Dans ce cadre, la gestion efficace des eaux pluviales et l'aménagement réfléchi de bassins de rétention jouent un rôle central et constituent des outils majeurs dans les pratiques de gestion optimales (PGO). Ces infrastructures, au-delà de leur fonction hydraulique, participent à la protection des infrastructures publiques, à la préservation des milieux naturels et à la qualité de vie des citoyens.

Les firmes de génie-conseil, grâce à leur savoir-faire pointu, notamment en ingénierie environnementale, hydrologie et aménagement durable, sont des partenaires incontournables pour concevoir et superviser ces projets complexes. Leur expertise permet d'intégrer des solutions innovantes et adaptées aux spécificités locales, tout en assurant la conformité aux normes environnementales et aux meilleures pratiques de gestion. Aborder ces travaux sous l'angle de la prévention et de l'investissement stratégique constitue non seulement une démarche responsable face aux enjeux climatiques, mais aussi une opportunité d'optimiser les infrastructures à long terme, en réduisant les coûts liés aux dommages et à la reconstruction. C'est ainsi que les municipalités pourront construire des milieux résilients, capables de faire face aux défis actuels et futurs avec efficacité et durabilité.

2. Accroître l'attractivité du marché municipal

Selon une récente étude menée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton¹, le marché municipal connaît un recul notable de son attractivité en tant que marché pour les firmes de génie-conseil. Cette tendance soulève des préoccupations quant à la capacité des municipalités à attirer les meilleures expertises pour mener à bien leurs projets.

Parmi les facteurs expliquant cette situation, la persistance de la règle du plus bas soumissionnaire se démarque comme un obstacle majeur. En favorisant le prix au détriment de la qualité, cette approche crée un effet dissuasif auprès de nombreuses firmes, notamment celles qui souhaitent proposer des solutions innovantes, durables et à haute valeur ajoutée. L'absence de recours à un mode d'adjudication basé sur une approche qualité-prix freine également l'innovation technologique et ralentit les efforts de durabilité de nos villes. Cette logique à courte vue nuit ultimement à la capacité des municipalités de réaliser des projets porteurs, alignés sur les

grands objectifs de développement durable et de transformation de nos milieux de vie.

Par ailleurs, plusieurs de nos membres ont exprimé des critiques à l'égard de la lourdeur des procédures administratives, du nombre élevé de paliers décisionnels ainsi que de l'exigence fréquente de reddition de comptes, parfois en continu. Ces éléments complexifient considérablement la réalisation des mandats et réduisent l'attractivité des municipalités en tant que clientes potentielles. Ce manque d'agilité, combiné au caractère souvent trop prescriptif des exigences contractuelles, nuit tant aux municipalités qu'aux firmes de génie-conseil.

Nous sommes animés par la conviction que la collaboration idéale avec les villes et municipalités passe par *plus de génie et moins de bureaucratie*. Pour nous, cela signifie des firmes créatives et engagées, investies à mettre leur expertise et leur énergie au service des populations du Québec.

¹ Source : Étude réalisée par Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) pour le compte d'associations de professionnels et d'entrepreneurs, dont l'AQEI. Printemps 2021.

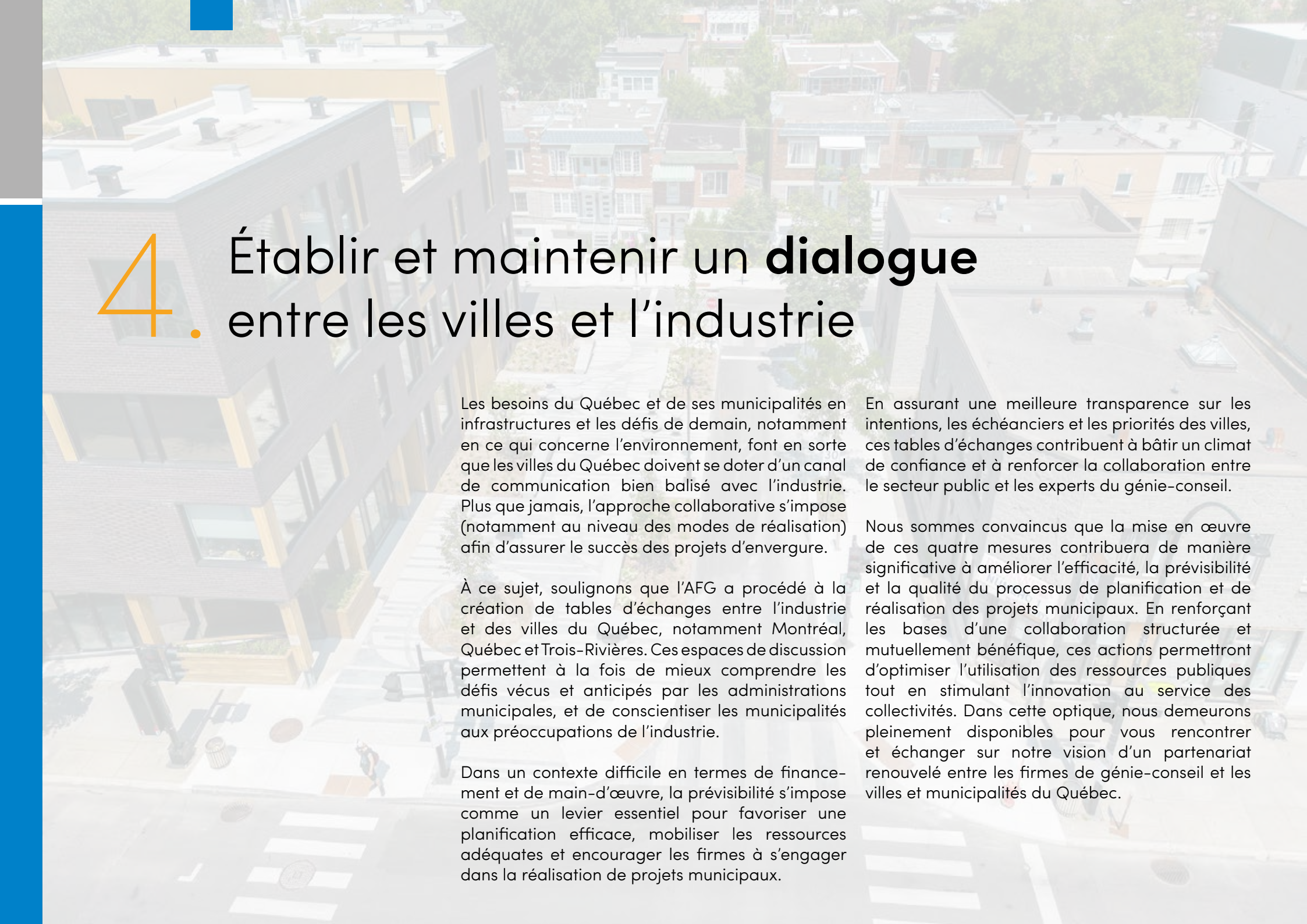


3. Investir dans la planification des projets

La réussite d'un projet d'ingénierie repose avant tout sur une définition précise et rigoureuse dès les premières étapes. Il appartient au donneur d'ouvrage de déterminer clairement les besoins ainsi que les paramètres d'exécution avant d'entamer toute réalisation. Pour y parvenir, la réalisation d'études d'avant-projet s'avère essentielle. Ces études, menées à l'aide des ressources internes ou avec le soutien de firmes, doivent être effectuées en amont, avant l'octroi de tout mandat d'exécution ou même d'appel d'offres.

Contrairement à une idée répandue, accélérer les étapes ne permet pas de gagner du temps. Chaque phase du projet joue un rôle fondamental dans sa structuration. Une planification rigoureuse permet de mieux définir les services professionnels à solliciter, de maîtriser les coûts et les échéanciers, et d'assurer une exécution plus efficace.

Un projet bien conçu dès le départ, fondé sur des études adéquates, offre une infrastructure véritablement adaptée aux besoins réels tout au long de son cycle de vie. Il en résulte également une réduction notable des coûts de construction, d'exploitation et d'entretien. Ainsi, une préparation soignée constitue un gage de performance, de durabilité et d'optimisation économique.

An aerial, slightly faded photograph of a city street scene. In the foreground, a modern building with a grey facade and large windows is visible. Below it, a pedestrian crossing with white stripes is marked on the road. In the background, a dense urban area with various residential buildings and trees can be seen. The overall tone is light and professional.

4. Établir et maintenir un **dialogue** entre les villes et l'industrie

Les besoins du Québec et de ses municipalités en infrastructures et les défis de demain, notamment en ce qui concerne l'environnement, font en sorte que les villes du Québec doivent se doter d'un canal de communication bien balisé avec l'industrie. Plus que jamais, l'approche collaborative s'impose (notamment au niveau des modes de réalisation) afin d'assurer le succès des projets d'envergure.

À ce sujet, soulignons que l'AFG a procédé à la création de tables d'échanges entre l'industrie et des villes du Québec, notamment Montréal, Québec et Trois-Rivières. Ces espaces de discussion permettent à la fois de mieux comprendre les défis vécus et anticipés par les administrations municipales, et de conscientiser les municipalités aux préoccupations de l'industrie.

Dans un contexte difficile en termes de financement et de main-d'œuvre, la prévisibilité s'impose comme un levier essentiel pour favoriser une planification efficace, mobiliser les ressources adéquates et encourager les firmes à s'engager dans la réalisation de projets municipaux.

En assurant une meilleure transparence sur les intentions, les échéanciers et les priorités des villes, ces tables d'échanges contribuent à bâtir un climat de confiance et à renforcer la collaboration entre le secteur public et les experts du génie-conseil.

Nous sommes convaincus que la mise en œuvre de ces quatre mesures contribuera de manière significative à améliorer l'efficacité, la prévisibilité et la qualité du processus de planification et de réalisation des projets municipaux. En renforçant les bases d'une collaboration structurée et mutuellement bénéfique, ces actions permettront d'optimiser l'utilisation des ressources publiques tout en stimulant l'innovation au service des collectivités. Dans cette optique, nous demeurons pleinement disponibles pour vous rencontrer et échanger sur notre vision d'un partenariat renouvelé entre les firmes de génie-conseil et les villes et municipalités du Québec.

À propos de l'Association des firmes de génie-conseil du Québec (AFG)

Depuis plus de 50 ans, l'AFG fait la promotion du génie-conseil québécois et des meilleures pratiques, en collaborant avec le gouvernement du Québec, les municipalités et autres donneurs d'ouvrage publics et privés. Regroupant plus de 70 membres, elle a pour mission de promouvoir la contribution socioéconomique de l'industrie du génie-conseil au sein de la collectivité québécoise.



ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC

500, Place d'Armes, bureau 1800
Montréal (Québec) H2Y 2W2
www.afg.quebec